



perte permis de conduire

Par **renshi2604**, le **12/03/2020** à **07:09**

Bonjour,

Je vous écris car je suis un "petit" peu perdu avec les formalités pour récupérer mon permis de conduire français. Donc, pour des petits excès de vitesses, mon permis français m'a été retiré voilà au moins 10 ans. Je suis rentré en Belgique pendant ces 10 ans. Je suis revenu en France en 2018. Je souhaite récupérer mon permis de conduire français et travailler comme conducteur. J'avais tous les permis hormis le C.

Donc, est-ce que prendre un avocat pour réclamer ce permis est utile ou dois-je repasser tous mes permis ? J'ai toujours mon permis belge et je conduis ma voiture en France.

Pourrais-je donc avoir l'avis d'un spécialiste ? Et, je cumule, ayant du diabète, il m'a été expliqué, lors de la visite médicale, que je ne pourrais plus conduire de bus et d'autocar. Est-ce bien légal ?

Merci à vous et belle journée.

Par **Tisuisse**, le **12/03/2020** à **09:03**

Bonjour,

Si vous avez perdu votre permis par une décision judiciaire (annulation judiciaire) ou par une décision administrative (invalidation administrative pour solde de points à zéro) il y a plus de 10 ans, vous devrez repasser tous vos permis (Code + Conduite) pour conduire en France. Vous aviez 1 an, à l'époque, pour ne repasser que l'épreuve du Code, ce que vous n'avez pas fait.

Par **renshi2604**, le **12/03/2020** à **09:27**

Merci. il est grand temps que la France évolue ...

Par **Tisuisse**, le **12/03/2020** à **11:17**

Pourquoi ? La France édicte ses propres lois. Je note que c'est vous qui avez perdu votre permis et ce n'est la faute de personne d'autre.

Par **youris**, le **12/03/2020** à **20:09**

bonjour,

vous avez perdu votre permis de conduire français pour de multiples et fréquents excès de vitesse que vous qualifiez de petits excès de vitesse.

ce n'est pas à la France d'évoluer mais à vous, en adoptant une conduite conforme au code de la route français.

vous êtes le seul responsable de ce qui vous arrive, inutile de vouloir chercher d'autres responsables.

salutations